

9h30

Introduction

Chantal ARENS,
première présidente de la cour d'appel de Paris

9h45

Etat du droit positif

Natalie FRICERO,
*professeure des Universités,
directrice de l'Institut d'Études Judiciaires
de l'Université de Nice Sophia-Antipolis*

10h30

Table ronde du matin

Quels modes amiables en matière commerciale ?

Modérateur

Yves LELIEVRE,
*médiateur,
ancien président de la Conférence générale
des juges consulaires de France*

Intervenants

Claude AMAR,
médiateur
Hirbod DEHGHANI-AZAR,
avocat, médiateur, membre du conseil de l'ordre
Jean-Pierre LUCQUIN,
*conciliateur,
ancien président de chambre honoraire tribunal de commerce Paris*
Lionel RICHAUD,
chef d'entreprise
Isabelle ROHART MESSAGER,
conseillère à la cour d'appel

- Débats avec la salle

12h00

pause médiane

14h00

Table ronde de l'après-midi

Quels modes amiables en matière sociale ?

Modérateur

Christine CAPITAINE,
conseiller à la Cour de cassation

Intervenants

Benoit HOLLEAUX,
*conseiller, magistrat référent médiation des chambres sociales
de la cour d'appel de Paris*
Philippe MANDON,
médiateur
Dominique RETOURNE,
avocate
Carmelo VISCONTI,
vice-président du conseil des prud'hommes de Créteil

- Débats avec la salle

15h30-16h00 **Synthèse**

Natalie FRICERO,
*professeure des Universités,
directrice de l'Institut d'Études Judiciaires
de l'Université de Nice Sophia-Antipolis*

Les intervenants au colloque (magistrats, avocats, médiateurs, conciliateur, entrepreneur, conseiller prud'homal), s'appuyant sur leurs expériences professionnelles, dresseront un état des lieux de certains des modes amiables de règlements des différends utilisés en matière économique et sociale ; ils proposeront leurs analyses quant au choix du mode amiable le plus adapté au règlement du différend qui leur est soumis et engageront une réflexion sur les moyens de développer ces modes.

colloque validé au titre de la formation continue

Inscriptions

- pour les magistrats
secretariat.mdf.ca-paris@justice.fr

- pour les avocats
<http://www.efb.fr/formation-continue/formations/efb.html>

- pour les fonctionnaires
sec.rgf.sar.ca-paris@justice.fr

- autre public
colloque.ca-paris@justice.fr



COUR D'APPEL DE PARIS

**Programme - Invitation nécessaire pour accéder au colloque
sans frais d'inscription**

COUR D'APPEL DE PARIS



**Quels modes amiables
de règlement des différends
en matière économique et sociale ?**

JEUDI 22 MARS 2018

*cour d'appel de Paris - première chambre (escalier Z)
entrée : 4 boulevard du palais*

